

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - St Julien-lès-Metz (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21570616900012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MONTIGNY PAYS MESSIN

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : St Julien-lès-Metz (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

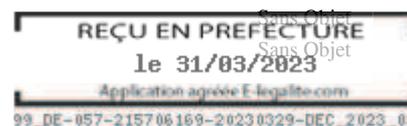
IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	38
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	40
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet



B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	44
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	45
D2 - Arrêté et signatures	46

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 57000616	St Julien-lès-Metz St Julien-lès-Metz	CA 2022
-------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3457
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	10
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
METZ METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3964204	4091898	1167.1389	974.3196

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	644.55	845
2	Produit des impositions directes/population	377.15	468
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	758.19	1047
4	Dépenses d'équipement brut/population	102.17	316
5	Encours de dette/population	184.42	731
6	DGF/population	24.51	154
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	66.85	54
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	13.48	30.2
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	24.32	69.8
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 352 695,82	G	2 719 564,06
	Section d'investissement	B	652 131,02	H	255 244,08

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	411 375,69 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	165 448,46 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 004 826,84	= G+H+I+J	3 551 632,29

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	86 500,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	86 500,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 352 695,82	= G+I+K	3 130 939,75
	Section d'investissement	= B+D+F	738 631,02	= H+J+L	420 692,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 091 326,84	= G+H+I+J+K+L	3 551 632,29

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	86 500,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 31/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-057-215706189-20230329-DEC_2023_03

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	36 081,17	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
106	Opération d'équipement n° 106	5 584,79	
130	Opération d'équipement n° 130	1 283,64	
141	Opération d'équipement n° 141	7 620,00	
142	Opération d'équipement n° 142	35 930,40	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	810 000,00	573 236,58	0,00	0,00	236 763,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 520 000,00	1 491 828,77	0,00	0,00	28 171,23
014	Atténuations de produits	15 000,00	9 581,00	0,00	0,00	5 419,00
65	Autres charges de gestion courante	152 000,00	132 349,79	0,00	0,00	19 650,21
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 497 000,00	2 206 996,14	0,00	0,00	290 003,86
66	Charges financières	25 000,00	21 598,08	0,00	0,00	3 401,92
67	Charges exceptionnelles	700,00	574,60	0,00	0,00	125,40
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 500,00	2 500,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 525 200,00	2 231 668,82	0,00	0,00	293 531,18
023	Virement à la section d'investissement (2)	436 213,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	121 027,00	121 027,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		557 240,00	121 027,00			436 213,00
TOTAL		3 082 440,00	2 352 695,82	0,00	0,00	729 744,18
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	133 000,00	138 938,55	0,00	0,00	-5 938,55
70	Produits services, domaine et ventes div	174 000,00	175 649,30	0,00	0,00	-1 649,30
73	Impôts et taxes	1 978 000,00	2 021 204,27	0,00	0,00	-43 204,27
74	Dotations et participations	260 037,31	253 444,97	0,00	0,00	6 592,34
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	8 197,80	0,00	0,00	-3 197,80
Total des recettes de gestion courante		2 550 037,31	2 597 434,89	0,00	0,00	-47 397,58
76	Produits financiers	0,00	0,05	0,00	0,00	-0,05
77	Produits exceptionnels	22 520,00	23 622,12	0,00	0,00	-1 102,12
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 572 557,31	2 621 057,06	0,00	0,00	-48 499,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	98 507,00	98 507,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		98 507,00	98 507,00			0,00
TOTAL		2 671 064,31	2 719 564,06	0,00	0,00	-48 499,75
Pour information		(3) 411 375,69				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	90 787,00	90 787,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 296,95	70 217,07	36 081,17	13 998,71
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 478,00	11 478,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	476 251,05	180 717,76	50 418,83	245 114,46
	Total des dépenses d'équipement	698 813,00	353 199,83	86 500,00	259 113,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	108 200,00	100 894,55	0,00	7 305,45
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	99 529,64	0,00	470,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	208 200,00	200 424,19	0,00	7 775,81
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	907 013,00	553 624,02	86 500,00	266 888,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	98 507,00	98 507,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	98 507,00	98 507,00		0,00
	TOTAL	1 005 520,00	652 131,02	86 500,00	266 888,98
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 994,00	42 736,59	0,00	-1 742,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	59 500,00	0,00	0,00	59 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	100 494,00	42 736,59	0,00	57 757,41
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	98 057,54	91 480,49	0,00	6 577,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	84 280,00		0,00	
	Total des recettes financières	182 337,54	91 480,49	0,00	90 857,05
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	282 831,54	134 217,08	0,00	148 614,46
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	436 213,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	121 027,00	121 027,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	557 240,00	121 027,00		436 213,00
	TOTAL	840 071,54	255 244,08	0,00	584 827,46

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-057-215706189-20230329-DEC_2023_03

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 165 448,46			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	573 236,58		573 236,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 491 828,77		1 491 828,77
014	Atténuations de produits	9 581,00		9 581,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	132 349,79		132 349,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	21 598,08	0,00	21 598,08
67	Charges exceptionnelles	574,60	30 240,00	30 814,60
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 500,00	90 787,00	93 287,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 231 668,82	121 027,00	2 352 695,82
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 894,55	0,00	100 894,55
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	99 529,64	0,00	99 529,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	180 717,76		180 717,76
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		98 507,00	98 507,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	90 787,00	0,00	90 787,00
21	Immobilisations corporelles (6)	70 217,07	0,00	70 217,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	11 478,00	0,00	11 478,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		553 624,02	98 507,00	652 131,02
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

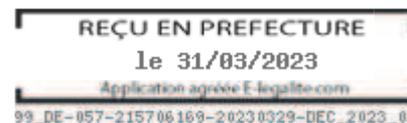
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	138 938,55		138 938,55
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	175 649,30		175 649,30
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 021 204,27		2 021 204,27
74	Dotations et participations	253 444,97		253 444,97
75	Autres produits de gestion courante	8 197,80	0,00	8 197,80
76	Produits financiers	0,05	0,00	0,05
77	Produits exceptionnels	23 622,12	98 507,00	122 129,12
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 621 057,06	98 507,00	2 719 564,06
Pour information				411 375,69
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	91 480,49	0,00	91 480,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	42 736,59	0,00	42 736,59
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		15 687,94	15 687,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	14 552,06	14 552,06
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		90 787,00	90 787,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		134 217,08	121 027,00	255 244,08
Pour information				165 448,46
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

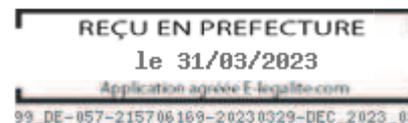
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

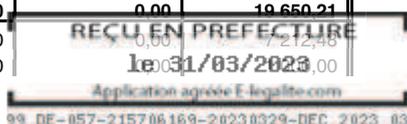
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	810 000,00	573 236,58	0,00	0,00	236 763,42
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	16 000,00	7 047,95	0,00	0,00	8 952,05
60611	Eau et assainissement	10 000,00	8 337,65	0,00	0,00	1 662,35
60612	Energie - Electricité	85 000,00	82 429,18	0,00	0,00	2 570,82
60613	Chauffage urbain	190 000,00	116 171,03	0,00	0,00	73 828,97
60622	Carburants	12 000,00	9 243,91	0,00	0,00	2 756,09
60623	Alimentation	7 500,00	6 294,85	0,00	0,00	1 205,15
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	279,96	0,00	0,00	720,04
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	5 557,20	0,00	0,00	4 442,80
60632	Fournitures de petit équipement	27 000,00	19 615,79	0,00	0,00	7 384,21
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	5 796,45	0,00	0,00	4 203,55
60636	Vêtements de travail	8 000,00	5 276,18	0,00	0,00	2 723,82
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 634,88	0,00	0,00	-634,88
6067	Fournitures scolaires	11 500,00	10 412,04	0,00	0,00	1 087,96
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	5 284,72	0,00	0,00	6 715,28
611	Contrats de prestations de services	143 950,00	118 380,83	0,00	0,00	25 569,17
6135	Locations mobilières	1 000,00	128,40	0,00	0,00	871,60
61521	Entretien terrains	30 000,00	13 281,60	0,00	0,00	16 718,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	32 769,63	0,00	0,00	12 230,37
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	2 180,70	0,00	0,00	22 819,30
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	4 238,34	0,00	0,00	761,66
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	15 307,71	0,00	0,00	9 692,29
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6156	Maintenance	6 300,00	7 812,43	0,00	0,00	-1 512,43
6161	Multirisques	18 050,00	19 463,38	0,00	0,00	-1 413,38
617	Etudes et recherches	17 000,00	990,00	0,00	0,00	16 010,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 448,01	0,00	0,00	551,99
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	4 430,00	0,00	0,00	570,00
6188	Autres frais divers	15 000,00	5 467,92	0,00	0,00	9 532,08
6226	Honoraires	8 000,00	615,36	0,00	0,00	7 384,64
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	12 474,52	0,00	0,00	-10 474,52
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 076,89	0,00	0,00	923,11
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	13 796,95	0,00	0,00	6 203,05
6236	Catalogues et imprimés	0,00	441,14	0,00	0,00	-441,14
6237	Publications	5 000,00	1 692,98	0,00	0,00	3 307,02
6247	Transports collectifs	9 000,00	6 709,50	0,00	0,00	2 290,50
6256	Missions	0,00	31,90	0,00	0,00	-31,90
6257	Réceptions	1 000,00	763,60	0,00	0,00	236,40
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 497,54	0,00	0,00	2,46
6262	Frais de télécommunications	11 500,00	11 935,87	0,00	0,00	-435,87
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3,14	0,00	0,00	-3,14
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	573,86	0,00	0,00	426,14
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 750,00	0,00	0,00	-2 750,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	1 775,96	0,00	0,00	-1 775,96
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	923,63	0,00	0,00	76,37
63512	Taxes foncières	2 200,00	1 769,00	0,00	0,00	431,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	124,00	0,00	0,00	-124,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 520 000,00	1 491 828,77	0,00	0,00	28 171,23
6218	Autre personnel extérieur	26 000,00	23 937,60	0,00	0,00	2 062,40
6331	Versement mobilité	15 000,00	15 892,81	0,00	0,00	-892,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	3 973,47	0,00	0,00	26,53
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 000,00	13 399,24	0,00	0,00	600,76
6411	Personnel titulaire	858 000,00	833 097,51	0,00	0,00	24 902,49
6413	Personnel non titulaire	157 000,00	161 376,07	0,00	0,00	-4 376,07
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	158 000,00	157 765,05	0,00	0,00	234,95
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 000,00	196 725,60	0,00	0,00	3 274,40
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00	6 758,67	0,00	0,00	241,33
6455	Cotisations pour assurance du personnel	46 000,00	45 671,53	0,00	0,00	328,47
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 500,00	5 773,01	0,00	0,00	-273,01
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 500,00	4 904,21	0,00	0,00	595,79
6478	Autres charges sociales diverses	22 000,00	22 554,00	0,00	0,00	-554,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	9 581,00	0,00	0,00	5 419,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	9 581,00	0,00	0,00	5 419,00
65	Autres charges de gestion courante	152 000,00	132 349,79	0,00	0,00	19 650,21
6531	Indemnités	82 000,00	74 787,52	0,00	0,00	7 212,48
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	12 000,00	13 495,82	0,00	0,00	-1 495,82
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	159,72	0,00	0,00	-159,72
6542	Créances éteintes	3 000,00	1 864,07	0,00	0,00	1 135,93
65548	Autres contributions	18 000,00	13 751,50	0,00	0,00	4 248,50
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	35 000,00	28 290,00	0,00	0,00	6 710,00
65888	Autres	0,00	1,16	0,00	0,00	-1,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 497 000,00	2 206 996,14	0,00	0,00	290 003,86
66	Charges financières (b)	25 000,00	21 598,08	0,00	0,00	3 401,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 473,00	21 598,08	0,00	0,00	2 874,92
6688	Autres	527,00	0,00	0,00	0,00	527,00
67	Charges exceptionnelles (c)	700,00	574,60	0,00	0,00	125,40
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	700,00	574,60	0,00	0,00	125,40
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 525 200,00	2 231 668,82	0,00	0,00	293 531,18
023	Virement à la section d'investissement	436 213,00	0,00			436 213,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	121 027,00	121 027,00			0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	14 552,06	14 552,06			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	15 687,94	15 687,94			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	90 787,00	90 787,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		557 240,00	121 027,00			436 213,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		557 240,00	121 027,00			436 213,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 082 440,00	2 352 695,82	0,00	0,00	729 744,18
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	133 000,00	138 938,55	0,00	0,00	-5 938,55
6419	Remboursements rémunérations personnel	125 000,00	123 152,80	0,00	0,00	1 847,20
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	4 508,75	0,00	0,00	-4 508,75
6479	Rembourst sur autres charges sociales	8 000,00	11 277,00	0,00	0,00	-3 277,00
70	Produits services, domaine et ventes div	174 000,00	175 649,30	0,00	0,00	-1 649,30
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	8 075,52	0,00	0,00	-4 075,52
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 000,00	20 651,22	0,00	0,00	-651,22
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 400,00	3 068,60	0,00	0,00	-1 668,60
7066	Redevances services à caractère social	0,00	67,20	0,00	0,00	-67,20
7067	Redev. services périscolaires et enseign	120 000,00	138 722,37	0,00	0,00	-18 722,37
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 500,00	5 064,39	0,00	0,00	-564,39
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	23 300,00	0,00	0,00	0,00	23 300,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
73	Impôts et taxes	1 978 000,00	2 021 204,27	0,00	0,00	-43 204,27
73111	Impôts directs locaux	1 272 000,00	1 303 816,00	0,00	0,00	-31 816,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	630,00	0,00	0,00	-630,00
73211	Attribution de compensation	500 000,00	501 804,00	0,00	0,00	-1 804,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	100 000,00	101 893,00	0,00	0,00	-1 893,00
73221	FNGIR	0,00	1 094,00	0,00	0,00	-1 094,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	121,00	0,00	0,00	-121,00
7323	Revers. pré. sur jeux, paris hippiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	5 000,00	5 338,00	0,00	0,00	-338,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	35 000,00	40 925,57	0,00	0,00	-5 925,57
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	4 000,00	4 176,90	0,00	0,00	-176,90
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	61 000,00	61 405,80	0,00	0,00	-405,80
74	Dotations et participations	260 037,31	253 444,97	0,00	0,00	6 592,34
7411	Dotation forfaitaire	110 000,00	84 726,00	0,00	0,00	25 274,00
74121	Dotation de solidarité rurale	30 000,00	29 890,00	0,00	0,00	110,00
744	FCTVA	24 037,31	25 502,64	0,00	0,00	-1 465,33
74718	Autres participations Etat	0,00	1 618,16	0,00	0,00	-1 618,16
74748	Participat° Autres communes	5 000,00	4 086,00	0,00	0,00	914,00
7478	Participat° Autres organismes	75 000,00	84 710,17	0,00	0,00	-9 710,17
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	15 762,00	0,00	0,00	-5 762,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	998,00	0,00	0,00	-998,00
7484	Dotation de recensement	6 000,00	6 152,00	0,00	0,00	-152,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	8 197,80	0,00	0,00	-3 197,80
752	Revenus des immeubles	5 000,00	7 895,00	0,00	0,00	-2 895,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	302,80	0,00	0,00	-302,80
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 550 037,31	2 597 434,89	0,00	0,00	-47 397,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,05	0,00	0,00	-0,05
7688	Autres	0,00	0,05	0,00	0,00	-0,05
77	Produits exceptionnels (c)	22 520,00	23 622,12	0,00	0,00	-1 102,12
775	Produits des cessions d'immobilisations	22 520,00	22 520,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 102,12	0,00	0,00	-1 102,12
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 572 557,31	2 621 057,06	0,00	0,00	-48 499,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	98 507,00	98 507,00			0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	7 720,00	7 720,00			0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	90 787,00	90 787,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		98 507,00	98 507,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 671 064,31	2 719 564,06	0,00	0,00	-48 499,75
Pour information		411 375,69				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7612

Montant des ICNE de l'exercice	0,00	REÇU EN PREFECTURE
		le 31/03/2023
		Application agréée E-legalite.com
		93_DE-057-215706189-20230329-DEC_2023_03

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	90 787,00	90 787,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	90 787,00	90 787,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	120 296,95	70 217,07	36 081,17	13 998,71
2111	Terrains nus	3 400,00	0,00	0,00	3 400,00
2115	Terrains bâtis	41 000,00	40 630,20	0,00	369,80
2116	Cimetières	55 900,00	15 900,00	33 963,60	6 036,40
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	597,00	-597,00
2152	Installations de voirie	0,00	4 104,17	0,00	-4 104,17
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 800,00	8 982,22	0,00	9 817,78
2188	Autres immobilisations corporelles	1 196,95	600,48	1 520,57	-924,10
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	11 478,00	11 478,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	7 038,00	7 038,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 440,00	4 440,00	0,00	0,00
106	Opération d'équipement n° 106 (2)	119 867,41	96 442,80	5 584,79	17 839,82
107	Opération d'équipement n° 107 (2)	89 500,00	73 264,96	0,00	16 235,04
130	Opération d'équipement n° 130 (2)	1 283,64	0,00	1 283,64	0,00
141	Opération d'équipement n° 141 (2)	200 000,00	0,00	7 620,00	192 380,00
142	Opération d'équipement n° 142 (2)	65 600,00	11 010,00	35 930,40	18 659,60
Total des dépenses d'équipement		698 813,00	353 199,83	86 500,00	259 113,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	108 200,00	100 894,55	0,00	7 305,45
10226	Taxe d'aménagement	108 200,00	100 894,55	0,00	7 305,45
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	99 529,64	0,00	470,36
1641	Emprunts en euros	100 000,00	99 529,64	0,00	470,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		208 200,00	200 424,19	0,00	7 775,81
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		907 013,00	553 624,02	86 500,00	266 888,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	98 507,00	98 507,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	90 787,00	90 787,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	7 720,00	7 720,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	90 787,00	90 787,00		0,00
	Charges transférées (6)	7 720,00	7 720,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	7 720,00	7 720,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		98 507,00	98 507,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 005 520,00	652 131,02	86 500,00	266 888,98
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

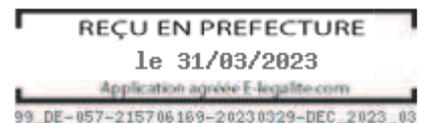
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 994,00	42 736,59	0,00	-1 742,59
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	35 000,00	30 503,59	0,00	4 496,41
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	5 565,00	0,00	-5 565,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	5 994,00	6 668,00	0,00	-674,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	59 500,00	0,00	0,00	59 500,00
1641	Emprunts en euros	59 500,00	0,00	0,00	59 500,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 494,00	42 736,59	0,00	57 757,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	98 057,54	91 480,49	0,00	6 577,05
10222	FCTVA	38 057,54	38 744,94	0,00	-687,40
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	52 735,55	0,00	7 264,45
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	84 280,00		0,00	
Total des recettes financières		182 337,54	91 480,49	0,00	90 857,05
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		282 831,54	134 217,08	0,00	148 614,46
021	Virement de la sect° de fonctionnement	436 213,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	121 027,00	121 027,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	15 687,94	15 687,94		0,00
2111	Terrains nus	32,06	0,00		32,06
2112	Terrains de voirie	0,00	32,06		-32,06
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 520,00	14 520,00		0,00
28046	Attributions compensation investissement	90 787,00	90 787,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		557 240,00	121 027,00		436 213,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		557 240,00	121 027,00		436 213,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		840 071,54	255 244,08	0,00	584 827,46
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		165 448,46			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : HOTEL DE VILLE

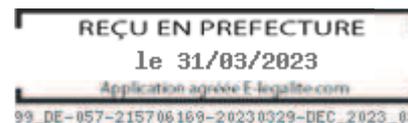
Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		119 867,41	A	96 442,80	5 584,79	17 839,82	B	559 942,29
20	Immobilisations incorporelles	14 000,00		756,58	0,00	13 243,42		76 247,88
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00		47 295,34
2051	Concessions, droits similaires	14 000,00		756,58	0,00	13 243,42		28 952,54
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	6 043,20		4 722,00	0,00	1 321,20		197 165,68
21311	Hôtel de ville	0,00		0,00	0,00	0,00		2 232,00
2135	Installations générales, agencements	1 543,20		0,00	0,00	1 543,20		0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00		0,00	0,00	0,00		11 900,66
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00		30 281,64
2183	Matériel de bureau et informatique	4 500,00		4 722,00	0,00	-222,00		97 600,63
2184	Mobilier	0,00		0,00	0,00	0,00		22 401,78
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		32 748,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	99 824,21		90 964,22	5 584,79	3 275,20		286 528,73
2313	Constructions	99 824,21		90 964,22	5 584,79	3 275,20		285 505,86
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00	0,00		1 022,87

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-96 442,80	D - B	-559 942,29

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.



III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		89 500,00	A	73 264,96	0,00	16 235,04	B	2 083 942,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	34 500,00		32 996,93		0,00		1 503,07
21312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00		0,00		1 888,48
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00		0,00		512,40
2183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00		28 123,68		0,00		1 876,32
2184	Mobilier	0,00		4 873,25		0,00		-4 873,25
2188	Autres immobilisations corporelles	4 500,00		0,00		0,00		4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	55 000,00		40 268,03		0,00		14 731,97
2313	Constructions	55 000,00		40 268,03		0,00		14 731,97
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00		0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-73 264,96	D - B	-2 083 942,32

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : NOUVEAU CENTRE SOCIOCULTUREL

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		1 283,64	A	0,00	1 283,64	0,00	B	127 229,65
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 283,64		0,00	1 283,64	0,00		127 229,65
2313	Constructions	1 283,64		0,00	1 283,64	0,00		127 229,65

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-127 229,65

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 141 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES RESEAU EL

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		200 000,00	A	0,00	7 620,00	192 380,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00		0,00	7 620,00	192 380,00		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00		0,00	7 620,00	192 380,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1)
LIBELLE : REHABILITATION GEORGES HERMANN

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		65 600,00	A 11 010,00	35 930,40	18 659,60	B 11 010,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	65 600,00	11 010,00	35 930,40	18 659,60	11 010,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 600,00	11 010,00	35 930,40	18 659,60	11 010,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-11 010,00	D - B	-11 010,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 600 000,00									
0500420175200202	CREDIT MUTUEL DE ST JULIEN		2007-09-07	30/09/2007	1 000 000,00	F		4,450	4,450		M	P		A-1
86473505039	CREDIT AGRICOLE	12/06/2015	2015-06-20	20/09/2015	600 000,00	F		1,740	1,740		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

St Julien-lès-Metz - St Julien-lès-Metz - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 600 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		637 527,47				99 529,64	21 598,08	0,00	154,42	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		637 527,47				99 529,64	21 598,08	0,00	154,42	
0500420175200202		0,00	A-1	318 022,29	5,00			59 986,76	15 607,72	0,00	0,00	
86473505039		0,00	A-1	319 505,18	8,00			39 542,88	5 990,36	0,00	154,42	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		637 527,47				99 529,64	21 598,08	0,00	154,42	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

St Julien-lès-Metz - St Julien-lès-Metz - CA - 2022

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	637 527,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		208 200,00	I 200 424,19
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 000,00	99 529,64
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	99 529,64
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		108 200,00	100 894,55
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	108 200,00	100 894,55
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	200 424,19	86 500,00	0,00	286 924,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		709 337,54	III 182 267,49
Ressources propres externes de l'année (a)		98 057,54	91 480,49
10222	FCTVA	38 057,54	38 744,94
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	52 735,55
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		611 280,00	90 787,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28046	Attributions compensation investissement	90 787,00	90 787,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	84 280,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	436 213,00	0,00

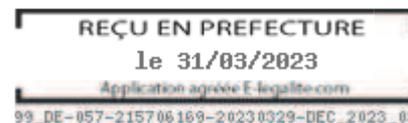
	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	182 267,49	0,00	165 448,46	0,00	347 715,95

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 286 924,19
Ressources propres disponibles	IV 347 715,95
Solde	V = IV – II (3) 60 791,76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	ANTIVIRUS-HEBERGEMENT CLOUD	756,58	0,00	0
	MICRO ORDINATEUR MAIRIE	4 722,00	0,00	0
	PC PORTABLE ECOLE	5 760,00	0,00	0
	TABLETTE INFORMATIQUE ECOLE	11 873,28	0,00	0
	ECRAN NUMERIQUE ECOLE	10 490,40	0,00	0
	TABLES-CHAISES-CASIERS ECOLE	4 873,25	0,00	0
	CONCESSION CIMETIERE	9 000,00	0,00	0
	OSSUAIRE	6 900,00	0,00	0
	PANNEAUX SIGNALISATIONS	4 104,17	0,00	0
	DEBROUSSAILLEUSE-ASPIRATEUR	8 982,22	0,00	0
	GANIVELLES	600,48	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		68 062,38	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706189-20230329-DEC_2023_03

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	VENTE GLUTTON	14 520,00	0	0,00	6 800,00	6 800,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		14 520,00					0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215706169-20230329-DEC_2023_03

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	84 280,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	22 520,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	14 552,06

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AIR VIGILANCE	1 000,00	
AMICALE PERSONNEL ST JULIEN	2 000,00	
ASS SPORTIVE FOOT ST JULIEN	5 000,00	
ASSOCIATION MARIE & MATHIAS	200,00	
ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE	1 840,00	
ASSOCIATION TENNIS DE TABLE	2 000,00	
ASSOCIATION TOUS ENSEMBLE	3 000,00	
AVEC L'ECOLE ASSOCIATION	1 000,00	
COMITE DES FETES	10 000,00	
JUDO CLUB	2 000,00	
SOUVENIR FRANCAIS	250,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	28 290,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-057-215706189-20230329-DEC_2023_03

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint admin territorial principal 1er cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administrateur territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur attaché	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Adj tech principal 1er cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spé principal 2ème cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

St Julien-lès-Metz - St Julien-lès-Metz - CA - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chef de service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		27,00	0,00	27,00	27,00	0,00	27,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

St Julien-lès-Metz - St Julien-lès-Metz - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administrateur territorial	C	ADM	354	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	354	0,00	3-a°	CDD CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	354	0,00	3-a°	CDD CDD
Agent spécialisé principal 2ème cl	C	S	356	0,00	3-a°	CDD CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	3-a°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
MATEC		COTISATION	1 728,50
AGURAM		COTISATION	200,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	5 322 000,00	3,42	27,59	0,00	1 468 340,00	3,42
TFPNB	34 800,00	5,45	46,20	0,00	16 078,00	5,45
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			1 326 647,00	5,88

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-057-215706189-20230329-DEC_2023_03

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

	Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 16 Nombre de suffrages exprimés : 21 VOTES Pour : 14 Contre : 1 Abstentions : 6
Date de convocation : 22 mars 2023	
Présenté par le première adjointe à Saint-Julien-lès-Metz, le 29 mars 2023 Marie-Luce KOLATA-MERCIER	
Les membres du conseil municipal,	
 Jean-Louis GREGOIRE	 Sandrine HAMM-NIZETTE
 Yannick SCHNEIDER	Maria MARQUES
 Michel FROTTIER	 Catherine ALBERT
 Damien CARL	procuration à Eric LAHON Denis CELARIE
procuration à M. FROTTIER Philippe CHARPY	Robin CISNEROS Absent
 Roberto ERNESTI	 Daniel JUNG
 Eric LAHON	procuration à Mme KOLATA Françoise LOUIS-EVRARD
procuration à Daniel JUNG Claire MAZZOCCHI	Hubert PAYEN
 Christophe PREVOST	 Isabelle RAULET
procuration à M. PREVOST Manon REYEN	Jacinthe JAGER-SCHILTZ
 Olivier SCHMITT	